Informations de base

2020/2761(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'examen de la politique commerciale de l'Union **Subject** 6.20 Politique commerciale commune en général	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	INTA Commerce international	LANGE Bernd (S&D)	16/07/2020

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/11/2020	Débat en plénière		
26/11/2020	Décision du Parlement	T9-0337/2020	Résumé
26/11/2020	Résultat du vote au parlement		
26/11/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2761(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INTA/9/03999

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE659.021	20/10/2020	

Proposition de résolution		B9-0370/2020	24/11/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0337/2020	26/11/2020	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2021)129	02/06/2021	

Résolution sur l’examen de la politique commerciale de l’Union

2020/2761(RSP) - 26/11/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 593 voix pour, 50 contre et 50 abstentions, une résolution sur l'examen de la politique commerciale de l'UE.

Suite à l'épidémie de COVID-19 en 2020, les chaînes d'approvisionnement et de production mondiales ont été perturbées, mettant en évidence le fait que l'UE est dépendante de sources non communautaires, en particulier pour certains secteurs stratégiques tels que les secteurs médical et pharmaceutique. Selon la résolution, l'UE était déjà en retard par rapport à d'autres économies en termes de compétitivité avant la pandémie. La perturbation du commerce international résultant de la pandémie COVID-19 a maintenant aggravé des pertes économiques déjà importantes.

La révision de la politique commerciale de l’Union coïncide avec le déploiement, au niveau international, de nombreuses mesures politiques dans les secteurs du commerce, de l’économie et des finances, qui auront des conséquences à long terme.

Commerce et « autonomie stratégique ouverte »

L'autonomie stratégique ouverte est un concept unique de l'UE, qui signifie que l'UE devrait accroître son autosuffisance et stimuler sa propre industrie à la suite de la pandémie de coronavirus. Le Parlement s'est félicité du débat sur ce concept, mais il a demandé à la Commission de fournir plus de détails sur son contenu.

Le Parlement a également souligné que l'UE étant l'un des plus grands blocs commerciaux du monde, elle devrait bénéficier d'une utilisation plus large de l'euro dans ses échanges internationaux, car cela réduirait le risque de change et les autres coûts liés à l’utilisation d’autres devises dans les transactions commerciales. La stratégie commerciale de l'UE pourrait contribuer de manière significative au processus de reprise après la crise économique et de santé publique actuelle.

La Commission a été invitée à :

- analyser comment accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'UE tout en renforçant les capacités de production dans l'UE;

- identifier les secteurs stratégiques et les matières premières européennes, et à soutenir de manière proactive les entreprises, en particulier les PME, en se concentrant sur la crise actuelle ainsi que sur les développements futurs potentiels et en apportant un soutien à la neutralité climatique.

Système commercial multilatéral

Le Parlement a réaffirmé l'engagement de l'UE en faveur d'un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles, avec une OMC réformée en son cœur, afin d'améliorer son efficacité, sa stabilité et sa prévisibilité.

Le Parlement a invité la Commission à :

- intensifier son engagement dans les enceintes internationales et à contribuer à une modernisation, un renforcement et une réactivation substantielle de l'OMC, de sa fonction de négociation et de ses règles, en donnant une place centrale aux objectifs de développement durable (ODD) et à la lutte contre le changement climatique;

- approfondir sa coopération internationale avec des partenaires stratégiques, tels que les États-Unis et la Chine, et à surveiller et traiter au niveau mondial et bilatéral avec les partenaires internationaux les nouveaux obstacles au commerce, y compris les restrictions à l'exportation et autres distorsions affectant les biens essentiels, ainsi que d'élaborer des critères communs pour l'octroi de subventions axées sur la durabilité en vue de la reprise post-pandémique;

- mettre à jour l'accord pharmaceutique de l'OMC, tout en explorant les possibilités d'une initiative plurilatérale plus large sur les produits de santé;

- veiller à ce que les flexibilités prévues par l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) puissent être utilisées de manière optimale pour les produits médicaux essentiels.

Partenaires stratégiques

Étant donné que les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'UE, le Parlement a invité la Commission à profiter de cette dynamique pour élaborer un programme commercial UE-États-Unis positif allant au-delà des réductions tarifaires. Il a appelé les États-Unis à supprimer leurs droits de douane imposés depuis 2017 et attend la décision de l'OMC sur le différend Airbus-Boeing. Il a également invité les États-Unis à se joindre à nouveau à l'accord de Paris sur le climat pour faciliter la future coopération entre l'UE et les États-Unis.

Le Parlement a souligné l'importance de la relation stratégique de l'UE avec la Chine en tant que concurrent, partenaire et rival systémique.

En ce qui concerne l'Afrique, de nouvelles approches devraient être adoptées pour remodeler les relations économiques, commerciales et d'échanges afin de promouvoir un commerce équitable et éthique.